

Trait d'plume

Le journal municipal de **Messery**
Rives du Léman



N°28 PRINTEMPS 2024

Haute-Savoie • 74140 Messery • Mairie • 04 50 94 71 57 • www.messery.fr



Serge BEL, Maire de Messery

PUBLICATION

Édition trimestrielle - N°28
PRINTEMPS 2024

Mairie de Messery
Chemin de la Cure - 74140 MESSERY

Directeur de publication :
Serge BEL, maire

Responsable de publication :
Nathalie VUARNET, 2^e adjointe

Ont participé à ce numéro :

Textes

Serge BEL
Sandrine BOHNERT
Amélie COLLOMB
C2NY
Christophe DIOT
Anaïs DUSAULCY
Emilie GRAND
Léa OSSEDAT
Catherine PAYOT
Thomas SEVESTRE
Grégoire THIEFFRY
Nathalie VUARNET
Bernard WALET
Annie ZOONEKINDT
Les élèves de l'école
Thonon Agglomération

Crédits photos :

C2NY
Christophe DEGAIN
DE RIVES EN PAGES
École de Messery
Emilie GRAND
Léa OSSEDAT
Aurélien PICAUD
Thomas SEVESTRE
Nathalie VUARNET

Création et impression :

Imprimerie MATHY
74200 Thonon-les-Bains
Graphisme Atelier 2L

Imprimé sur du papier PEFC
(issu de forêts gérées durablement
et de sources contrôlées)

Impression offset réalisée dans
les ateliers de l'imprimerie Mathy
Label Imprim'vert



Chères Messerolines, chers Messerolins,

Ne perdons pas notre voix !

Connaissez-vous Hubertine AUCLERT, Marie DENIZARD ou encore Madeleine PELLETIER ?

Le mouvement des suffragettes françaises a duré près de 150 ans et pourtant, notre mémoire collective a oublié ces héroïnes. On n'apprend pas leur nom dans les livres d'histoire, on ne porte pas de tee-shirt à leur effigie, on ne les rencontre pas au Panthéon. En France, il a fallu attendre le 21 avril 1944 pour que les femmes obtiennent le droit de voter et de se présenter à une élection.

Saviez-vous que, lors des dernières élections de 2022, 6 abstentionnistes sur 10 étaient des femmes ?

Saviez-vous que les électrices représentent aujourd'hui 69% des indécis pour le prochain scrutin européen ?

Saviez-vous que chez les 18-35 ans, 7 électeurs sur 10 pourraient ne pas voter aux européennes (sondage Ipsos pour Radio France du 15 mai) ?

Pour les élections européennes du 9 juin 2024, la question de l'abstention refait surface, on parle d'un électeur sur deux qui ne se déplacera pas !

Les « Like » bombardés sur les réseaux sociaux ne remplacent pas cette voix, l'unique, celle qui porte votre choix lors d'une élection.

Ne perdez pas une occasion de rappeler autour de vous que le vote est un droit durement acquis, qu'il reste crucial d'exercer.

**Alors,
aux urnes
citoyens !**

#UTILISEZ VOTRE VOIX
ELECTIONS-EUROPÉENNES.EU

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
DIMANCHE 9 JUN 2024
(un seul tour)

Ouverture bureaux de vote : 8h-18h
- Bureau n°1 : Espace Littorelle, 1 ch. de la Cure
- Bureau n°2 : Salle polyvalente

Munissez vous de votre carte d'identité ou passeport

#UTILISEZ VOTRE VOIX ELECTIONS-EUROPÉENNES.EU
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
toute l'Europe





À Messery,
281 spectateurs
ont assisté à cette
édition 2024.



UN AIR DE PRINTEMPS

La 19^e édition du festival film vert s'est déroulée cette année dans 100 villes de Suisse et de France.

C'est le seul festival de documentaires dédié à l'écologie et l'environnement depuis sa création à Orbe (Suisse) en 2006.

L'idée de ce festival est venue d'un double constat :

- Le cinéma est un média très efficace pour présenter des problèmes complexes, en particulier dans le domaine de l'écologie.
- Il existe de nombreux documentaires d'excellente qualité qui ne sont que très peu diffusés : il est difficile d'obtenir une projection en salle pour ce genre de films, les télévisions préfèrent leurs propres productions et le public ne s'en procure pas en DVD.

Pourtant, dans les médias et les réseaux sociaux, les grands thèmes environnementaux font désormais l'actualité : le dérèglement climatique, les énergies ou les pollutions sont mentionnés à tout bout de champ. On peut s'en féliciter, mais ces questions méritent d'être approfondies et il existe de nombreux sujets qui ne doivent pas être oubliés, tels l'agro-alimentaire, la privatisation de l'eau, la biodiversité menacée, etc.

Le vendredi 15 mars, 2 projections étaient destinées aux écoliers (« La vie au jardin » pour les maternels, « Les Têtes givrées » pour les primaires) et le samedi 16 mars, 3 autres ouvertes à tous (« Ruptures », « La poudre aux yeux » et « Les algues vertes »).

Nous avons eu le plaisir de recevoir le réalisateur de « La poudre aux yeux », Remi SERVAIS, qui est venu échanger avec les spectateurs des questions suscitées par certains aménagements touristiques et sportifs en Haute-Savoie.

Alors que les conséquences du changement climatique se font de plus en plus visibles, ce Festival du Film Vert contribue à notre prise de conscience et encourage les changements dans nos modes de vie en donnant plus de visibilité aux solutions.

C'est pour cette raison qu'en parallèle, un marché éphémère était organisé sous la grenette. Un événement du printemps des coquelicots pour celles et ceux qui souhaitaient découvrir des solutions concrètes et locales en faveur de la transition écologique, les expérimenter et échanger avec les personnes qui les ont conçues où les animent.

Un bon air de printemps et de renouveau flottait dans l'air !



QUIZ



SOIRÉE APÉRO- QUIZ

Quoi de mieux qu'une nouvelle animation pour démarrer l'année et remettre de la couleur et du fun quand la nuit tombe trop tôt ?

Cette nouvelle animation, proposée en collaboration par la bibliothèque-ludothèque et le service Info-animations, c'est l'apéro-quiz !

Le principe est simple : faire chauffer ses méninges dans une bonne ambiance. Sur un thème donné, les joueuses et les joueurs viennent tester leurs connaissances en répondant à des questions de culture générale. Une première série de questions, à la mi-temps on boit un coup, une deuxième série de questions, à la fin, on compte les points et l'équipe gagnante repart avec une récompense.

Pour la grande première, le vendredi 2 février, il fallait répondre à toutes sortes de questions sur les crêpes et la Chandeleur, certaines très sérieuses et d'autres un peu moins... A la mi-temps, des participants ont apporté des crêpes à partager pour accompagner le cidre qui était offert. Les vainqueurs ont été récompensés avec pâte à tartiner, confiture et crème de marrons « pour étaler sa culture » et tout le monde est rentré content de sa soirée.



Ludothèque



UNE COURSE CYCLISTE

à la ludothèque

Le vendredi 22 mars, la ludothèque a eu le plaisir d'accueillir Christophe DIOT, créateur du jeu « Grand Plateau », une simulation de course cycliste très vivante et réaliste.

Plusieurs joueurs se sont essayés à gérer une équipe de coureurs et tout y était pour se croire dans une étape du Tour de France : stratégie d'équipe, différents types de coureurs, aspiration, gestion de l'effort, échappées, montées/descentes de côtes, sprints, sans oublier les aléas d'une course (crevaisons, chutes,...). Tout cela avec des dés et les figurines miniatures de cyclistes de notre enfance, mais cette fois dans une version très tactique !

Au final, tout le monde s'est pris au jeu dans une belle ambiance et jusqu'au sprint final. Christophe a d'ailleurs reçu le « Pari Ludique Expert » au festival « Paris est Ludique ! » de 2023.

A LUDO MESSERY, LE BONHEUR EST DANS LE PRÊT DE JEUX

C'est un nouveau service que propose la ludothèque municipale Ludo Messery et l'idée va forcément plaire : le prêt de jeux. Avec plus de 300 références de jeux de plateau et de société, classiques et nouveautés, il y en a pour tous les âges et tous les goûts !

Après inscription, vous pourrez emprunter un maximum de **2 jeux pour une durée d'un mois**. Montant de l'adhésion à la ludothèque (pour une année, à compter de la date d'inscription) :

- 15 € par an et par famille résidente (10 € étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA)
- 20 € par an et par famille non-résidente (15 € étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA)

Renseignements sur place le mercredi de 15h à 18h, lors de la soirée jeux du vendredi ou par email : ludotheque@messery.fr



ATELIERS WATTY À L'ÉCOLE

par les élèves de CP-CE1



Le 15 décembre et le 8 mars, Charlène est venue nous présenter Watty.

Watty est un petit personnage qui ressemble à une prise électrique.

Il nous a montré des manières simples d'économiser l'énergie. Par exemple, il est possible de baisser la température du chauffage quand on dort, prendre les transports en commun plutôt qu'utiliser des voitures individuelles, éteindre la lumière si on n'est plus dans la pièce ou fermer les portes pour garder la chaleur à l'intérieur en hiver.

Le but, c'est d'ÉVITER LE GASPILLAGE !

Avec Charlène, nous avons réalisé des jeux et des expériences. Nous attendons avec impatience la prochaine séance qui portera sur le thème de l'eau...

LE FESTIVAL DU FILM VERT

Le vendredi 15 Mars, dans le cadre du festival du film vert nous avons assisté à deux projections :

- Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont eu la chance de voir « Les têtes givrées », film de Stéphane CAZES avec Clovis CORNILLAC et Claudia TAGBO. L'histoire se passe dans un collège au pied du Mont-Blanc où les élèves tentent de protéger le glacier et de l'empêcher de fondre. Cette projection sur les thèmes de la protection de la nature, l'entraide et la cohésion a d'autant plus captivée les élèves que l'histoire se passe en Haute Savoie.
- Les classes de CP et CE1 ont pu voir « La vie secrète des jardins », un documentaire de Samuel GUITON dans lequel on découvre le monde merveilleux de la nature : renards, orties, grives... Les élèves étaient très attentifs et ravis !

Nous remercions la commune de Messery pour ces deux belles projections qui viennent dans la continuité de la sensibilisation effectuée à l'école sur la protection de l'environnement.



INITIATION À LA PHILOSOPHIE

En janvier et février, les 2 classes de MS/GS ont participé à 5 séances d'initiation à la philosophie avec Céline OHANNESSIAN et sa mascotte Socrate.

Ces séances de réflexions et d'échanges ont permis aux élèves de se poser des questions, d'apprendre à écouter les autres afin de mieux comprendre leurs camarades et les règles de la vie en société.

Lors de la 1^{ère} séance, les élèves ont abordé les questions « **A quoi ça sert les règles ? Est-ce qu'il y a des règles qui nous font du bien malgré les interdictions ?** ».

- ▶ Ils ont exprimé, entre autres, que les règles permettaient que « cela se passe bien » et « de faire attention aux autres ».

Lors de la 2^e séance, les élèves se sont questionnés sur « **Ça veut dire quoi quand on nous dit « non » ?** ».

- ▶ Les enfants ont échangé et retenu que lorsque les adultes leur disaient « non » c'était pour leur bien, pour leur permettre de grandir et de les protéger.

Lors de la 3^e séance, Céline OHANNESSIAN a présenté un court métrage aux élèves « **Mr. Indifferent** » afin de les faire réfléchir à l'importance de « faire attention aux autres ».

- ▶ L'idée retenue par les élèves est que faire attention aux autres permet de rendre heureux les autres ainsi que soi-même.

Lors de la 4^e séance, les élèves ont réfléchi à la question « **A quoi ça sert l'école ?** ».

- ▶ Les idées exprimées étaient que cela permet d'apprendre des choses mais également à vivre avec les autres. Que c'est une chance car certains enfants ne vont pas à l'école.

Lors de la 5^e séance, Céline a raconté aux élèves la « **Légende de l'éléphant** ».

- ▶ Les élèves se sont questionnés sur les règles et l'intérêt de la philosophie ainsi que l'importance de jouer ensemble, « d'écouter les autres pour comprendre le monde et se connaître soi-même » ainsi que « prendre la distance nécessaire pour bien voir et bien comprendre les choses ».

Bravo à tous les élèves pour leurs réflexions et merci à Céline pour ces interventions très appréciées et attendues chaque semaine par les élèves !



Dans le cadre des Nuits de la Lecture, la bibliothèque a proposé une soirée pyjama le vendredi 19 janvier.

Cette année, le thème choisi était « Le corps », en lien avec les Jeux Olympiques de Paris.

Parmi toutes les histoires lues, c'est celle de la « Petite grenouille qui avait mal aux oreilles » qui a eu le plus de succès !

FOCUS SUR LES PRIX LITTÉRAIRES À LA BIBLIOTHÈQUE

... Il y en a pour tous les goûts !



Tout public

Prix littéraire environnement 2024

Devenez membre du jury !
Renseignements et inscriptions à la
Bibliothèque de Messery

- 10 ouvrages en compétition (documentaires, romans)
- Vote : de janvier à juin 2024
- Attribution du prix : automne 2024

Prix littéraire environnement 2024
organisé par l'Association De Rives en Pages et la bibliothèque !
bibliothequemessery.fr - 04.50.94.79.70

PRIX LITTÉRAIRE ENVIRONNEMENT 2024

La bibliothèque participe à la 1^{ère} édition de ce prix tourné vers l'environnement et proposé par l'Association de RIVES EN PAGES, domiciliée sur la commune de Nernier

Une sélection Adulte est donc proposée au travers de 10 livres pour lesquels les lecteurs peuvent voter jusque juin.

Le prix sera remis le 26 octobre 2024 au Pôle de la visite à Thonon-les-Bains. La journée entière sera dédiée à la Culture, et à l'Environnement avec des conférences, échanges et animations par des scientifiques, auteurs et éditeurs.

Une sélection Jeunesse est proposée également au sein de l'Ecole de Messery.

Les deux sélections proposent donc un large choix de lecture, allant du documentaire au roman, en passant par l'album et le récit de vie.





PRIX DE LA VACHE QUI LIT

Le prix roman jeunesse « La Vache qui lit » a été créé en 2004 par le festival Au Bonheur des Mômes et la bibliothèque du Grand-Bornand.

Le prix de « La Vache qui lit » récompense un auteur de littérature jeunesse parmi cinq livres sélectionnés au préalable par un comité de pilotage. Le prix est décerné par un public d'enfants âgés entre 8 à 12 ans. Les lecteurs peuvent lire un seul des romans de la sélection ou deux... voire la totalité de la sélection, soit cinq livres.

Ils sont libres de voter ou non, de manière anonyme, au moyen des bulletins mis à leur disposition par leur bibliothèque ou téléchargeable sur cette page. Il est nécessaire de remplir un bulletin par roman lu.

Les votes sont à retourner avant le 17 juin 2024.

La remise du prix aura lieu mercredi 28 août 2024 pendant le festival Au bonheur des Mômes.

Adulte

PRIX ROSINE PERRIER

Le prix littéraire ROSINE PERRIER*, organisé en partenariat avec l'association « Le Colporteur » et le Salon du livre d'Hermillon, récompense une œuvre de fiction (romans, récits, nouvelles) inscrite dans un territoire - français ou de langue francophone - l'enracinement nourrissant le travail d'écriture.

La sélection, composée de 12 livres, est élaborée par un comité constitué de bibliothécaires de la Direction de la lecture publique de Savoie et de Haute-Savoie, de bibliothèques de Savoie et Haute-Savoie et de l'association Le Colporteur, en étroite collaboration avec la commune de La Tour-en-Maurienne.

La Bibliothèque de Messery participe à ce prix depuis de nombreuses années et la sélection rencontre à chaque nouvelle édition un réel engouement auprès des lecteurs.

Chacun peut lire 1, 2, 3 ou même les 12 romans en lice, puis compléter un bulletin de vote afin de faire part de son avis.

Les votes s'achèveront le **14 septembre** prochain et le prix sera remis en octobre au Salon d'Hermillon sur la commune de La Tour-en-Maurienne.

(* Rosine PERRIER était une poétesse, femme de lettres et de conviction qui a chanté la Maurienne.





UNE CHASSE AUX ŒUFS ENSOLEILLÉE

Un succès éclatant pour les petits explorateurs !

Sous un ciel radieux, l'association des parents d'élèves FARANDOLE ET LES JEUNES DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNE ont orchestré la traditionnelle Chasse aux Œufs au parc communal des Semiss à Messery.

Cet événement tant attendu a été accueilli avec enthousiasme par les familles, offrant aux enfants une petite aventure gourmande au cœur d'une journée printanière.

Les jeunes explorateurs, équipés de leurs paniers ont arpenté les sentiers boisés du parcours ludique dans une quête effrénée de trésors chocolatés, dissimulés avec soin par les jeunes du CMJ de Messery.

Après un partage équitable du butin entre tous, chaque enfant est reparti avec une statuette au bon goût de cacao. Un goûter était offert ensuite grâce à la participation de parents pâtisseries volontaires.

Dans un esprit de joie et de convivialité, cette « Chasse aux œufs » a ravi les petits comme les grands.

L'organisation a été saluée de toutes parts, soulignant le dévouement et l'implication de l'association dans la vie de la communauté.

Nous remercions la commune pour l'achat des **170 figurines en chocolat**, sans qui cette chasse n'aurait pas eu la même saveur, et pour l'aide des agents municipaux dans l'organisation de cette journée.

Vivement
l'année prochaine
pour une
nouvelle aventure
chocolatée !





LES CONTES ET LÉGENDES DU CHABLAIS

ont passionné les élèves de CM1 et CM2

L'après-midi du mardi 10 avril 57 élèves de l'école primaire "Les Petits Crayons" avec la directrice Myriam MAS, deux professeurs : Steffany VENERA, Aline ASTARIAN et deux parents d'élèves ont pu se familiariser avec les contes locaux.

En effet, l'association DE RIVES EN PAGES de Nernier et sa présidente Gunilla SKARIN PARTE avait invité le poète, enseignant et conteur Rémi MOGENET qui a raconté pendant plus d'une heure l'histoire de la « Fée aux chats garous » située au Moyen Âge avec pour toile de fond Evian, le comte de Blonay, la dame de Maxilly et la caverne des fées du château de Féternes. Ont suivi la légende Saint Niton avec le château d'Yvoire et celle du sanglier démon localisée à Notre Dame des Voirons.

Très instructives pages d'histoire locale au travers de ces légendes que tous les élèves ont écoutés avec beaucoup d'attention et appréciés à leur juste valeur. Pour clôturer la séance, un goûter a été offert par la mairie au cours duquel plusieurs enfants ont demandé des autographes au poète conteur surpris et charmé.



LE CLUB NAUTIQUE DE NERNIER - YVOIRE



Le club est prêt pour vous accueillir, avec des stages enfants, ados, adultes, navigation en groupe et partage de connaissances, régates, yoga, et rencontres thématiques, bourse aux équipiers, sortie en mer, sorties en flottille et autres.

Quelques dates importantes à retenir pour cette saison :

- **Mai - septembre**
Tous les mardis soir : régates d'entraînement à Nyon. Venez avec votre bateau ou rejoignez un équipage !
- **Avril - septembre**
Tous les jeudis soir : navigation encadrée avec thématique manœuvres et sécurité
- **Juin** - Fête du port à Nernier
Inauguration de la capitainerie, petite restauration, baptêmes gratuits de voile, etc.
- **Mai - juillet** : stages pour adultes, suivez-nous sur FB et sur notre site www.C2NY.org
- **Mardi 2 juillet** : Régate d'entraînement (Nernier - Yvoire)
- **Samedi 6 juillet** : Régate « Les 6 Heures de Nernier »
- **Semaines du 8 au 20 juillet** : Stages enfants et ados à Nernier et Yvoire
- **Samedi 31 août** : Raid de la presqu'île du Léman en paddle
- **Week-end du 10 au 13 octobre** : Régate « Les Voiles d'Yvoire »



VALORISATION DES « DÉCHETS VERTS »

Dans la nature, les plantes trouvent dans le sol tous les nutriments nécessaires à leur développement grâce aux micro-organismes qui transforment la matière organique en humus. C'est cette matière noirâtre qui va s'agglomérer à l'argile pour former un complexe qui capte les éléments minéraux, ensuite absorbés par les plantes au fur et à mesure de leurs besoins.

C'est pourquoi, à l'automne, il est précieux de ramasser les feuilles pour en faire un terreau gratuit et d'excellente qualité.

Des « pourrissoirs » de feuilles ont ainsi été installés par endroit pour amasser les feuilles des arbres communaux environnants et valoriser ce déchet. Cela évite des déplacements de feuilles d'un site à l'autre, diminue l'empreinte carbone des véhicules, limite l'utilisation de souffleur à feuilles, et fait gagner du temps aux agents communaux. Alors, pourquoi s'en priver ?



OUVERTURE D'UN HÔTEL VIP

(Véritables Insectes Pollinisateurs)

Un hôtel à insectes, construit avec des matériaux de récupération, a été installé dans le verger conservatoire des Semiss. En plus des insectes pollinisateurs, il accueillera au rez de chaussée les hérissons de passage pendant l'hiver. Au printemps, à l'étage, les mésanges pourront nicher, non loin de l'abri des écureuils roux. La mise en place d'une clôture permettra plus de tranquillité à nos petits pensionnaires.

Cet accueil de la biodiversité sauvage est essentiel à l'équilibre du verger.



AMÉNAGEMENTS

Pots de fleurs

Certains pots de fleurs ont été changés pour des pots à double paroi avec réserve d'eau. Ils demanderont moins d'arrosage pendant les mois secs et chauds, et protégeront les racines des plantes des écarts de températures. Ils sont constitués de plastiques recyclés et, comme leur cout reste 6 fois moins élevés que celui des alternatives en terre cuite ou en métal, la commune a fait ce choix « raisonné ».



Le potager solidaire sera reconduit cette saison sur le talus du pré de l'église. Chacun pourra déguster cet été, tomates, aubergines, poivrons, potirons, melons, fraises et aromates frais ! Du local et de saison pour égayer les papilles des petits et grands et donner peut-être l'envie de cultiver un jardin...

Le puit en pierre place de la mairie a été réhaussé d'une potence et d'un seau en métal pour l'embellir et lui redonner ses lettres de noblesse. Même s'il est couvert pour des raisons de sécurité, il nous rappelle que l'eau douce puisée dans les sols et les nappes phréatiques est une ressource qui, lorsqu'elle devient rare, menace le vivant.

Avec la saison estivale qui arrive, la chaleur et les possibles épisodes de sécheresse, pensons à économiser l'eau toute l'année !





LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ

Depuis 2 ans, la commune a opté pour un entretien différencié des espaces verts qui consiste à ne pas tondre systématiquement toutes les surfaces pour préserver des espaces de biodiversité. C'est tout l'objectif du fauchage raisonné que la commune a fait le choix de pratiquer en lien avec les agents du service technique, pour agir de manière éco-responsable.

Pourquoi ?

Le fauchage raisonné favorise la pollinisation, la diversification de la flore et la protection de la microfaune. En effet, garder un espace enherbé, sans tondre, sans apporter d'engrais ni de pesticide, permet à la flore de se développer, de se réensemencer naturellement, et aux espèces animales qui y sont liées de s'installer, formant ainsi un petit écosystème.

De plus, mettre en œuvre le fauchage raisonné, c'est aussi réduire la pollution liée à l'utilisation des engins municipaux et aux déplacements des véhicules (moins de rejets de CO₂), et réaliser des économies substantielles. Un fauchage moins fréquent, c'est du temps de travail réaffecté à d'autres travaux pour les services techniques municipaux; c'est également moins d'usure de matériel, donc moins de coût de maintenance et de réparations, et moins de carburant utilisé...

Où ?

Plusieurs sites ont été choisis pour y créer des espaces de biodiversité : il s'agit soit de talus ou de bords de routes, soit d'espaces plus vastes comme des prés.

Ne soyez donc pas surpris par la hauteur de la végétation à ces endroits ! Il ne s'agit pas d'un défaut d'entretien, mais d'un entretien différent, qui intègre les objectifs du développement durable que la commune s'est fixée.

Par ailleurs, la commune cherche chaque année à établir des partenariats locaux pour développer l'éco pâturage sur certaines zones. Une collaboration avec des propriétaires de moutons, de chèvres ou d'âne serait appréciée. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour en discuter.



VERGER « CONSERVATOIRE »

La commune a choisi d'installer un verger « conservatoire » au parc des Semiss à Messery, pour sauvegarder des essences de fruitiers locaux, et transmettre un patrimoine.

12 arbres fruitiers haute tige ont été plantés par les services techniques (7 pommiers, 2 poiriers, 3 pruniers). Ces essences ont été sélectionnées pour leurs saisonnalités différentes, permettant un échelonnement de la pollinisation des fleurs. L'objectif étant d'avoir un minimum de fruit lorsque les conditions météorologiques au printemps sont défavorables.

Un panneau « pédagogique » a été implanté à l'entrée pour indiquer aux promeneurs le nom des différentes variétés.

Ce site a pour objectifs de devenir un haut lieu de biodiversité, avec un hôtel à insectes, des abris à oiseaux, une prairie permanente, et la plantation prochaine de haies bocagères en limite, corridors naturels de transfert de biodiversité.



L'AMANDIER DE LA MAIRIE

Saviez-vous que Messery comptait parmi son patrimoine fruitier, un amandier ? Il s'agit de ce vieil arbre isolé au tronc vrillé, qui a gardé les traces de coupes malheureuses du passé. Il est situé contre le mur blanc borgne au sud de la mairie. C'est un des premiers arbres à fleurir au printemps.



L'amandier est originaire du plateau aride iranien. Ses belles fleurs blanc-rosé, sont fécondées par le croisement entre arbres voisins compatibles, comme des pêchers, pruniers, abricotiers. Mais s'il survient une bonne gelée (à partir de $-2,5^{\circ}\text{C}$), les ovaires à peine fécondés noircissent, condamnant irrémédiablement la venue des amandes. L'arbre peut, quant à lui, résister à des températures glacées (de l'ordre de -20 à -30°C), fidèle à la mémoire génétique de ses ancêtres des montagnes d'Asie centrale, ou il est cultivé depuis la haute antiquité.

Les grecs l'auraient ramené en Europe plusieurs siècles avant J.C., mais ce n'est qu'au Moyen Âge qu'il a fait son apparition en France.

L'amandier de la mairie a été répertorié « arbre remarquable » et serait le seul spécimen de cet âge présent en Haute-Savoie... Comme sa survie est menacée à plus ou moins long terme, plusieurs rameaux ont été prélevés par M. Villanova, professeur d'arboriculture, pour faire des greffes par écusson. Celles-ci ont été effectuées au mois d'août 2022 sur un porte greffe de myrobolan (*Prunus cerasifera*). 3 scions (jeune arbre greffé) ont été donnés en retour à la commune dont 1 a été planté près de l'amandier en janvier 2024.

La multiplication et l'élevage ont été réalisées sur le Domaine de la Châtaignière à Yvoire, avec le soutien du département de la Haute-Savoie. C'est aussi là qu'ont été élevés les 3 jeunes châtaigniers qui ont pris racine fin 2021, près de la plage municipale !





EXERCICE DE DÉPOLLUTION À LA POINTE



Le 19 avril, les pompiers d'Annemasse accompagnés de leurs homologues suisses ont fait un exercice de dépollution à la Pointe. Les pompiers professionnels de la Compagnie Industrielle de Monthey dans le Valais sont venus appréhender le matériel nécessaire à une éventuelle pollution du lac dans le but de s'équiper à leur tour.

La manœuvre a consisté à simuler une pollution aux carburants. Après avoir déployer un barrage flottant, les polluants ont été pompés et transférés dans une cuve pouvant accueillir 11m³. Par un système de décantation, l'eau peut ensuite être rejetée dans le lac et les polluants confiés à une entreprise spécialisée.

BORNE DE RECHARGE



Située devant le bureau de poste communal à Messery, la borne de recharge pour les véhicules électrique est enfin fonctionnelle depuis le 22 avril 2024 !

2 prises sont disponibles :

1 Combo Type 2 24 kW et 1 Type 2 22 kW

A la demande de la commune, et pour répondre aux besoins du territoire, celle-ci a été installée par le SYANE. Elle est intégrée au réseau Eborn.

Ces bornes alimentées en énergie renouvelable et locale, sont accessibles avec ou sans abonnement, et sont visibles en ligne sur une carte via le site Eborn.

Ce réseau représente plus de 1300 bornes réparties dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec un maillage aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale.

ATTENTION : les places de stationnement sont réservées exclusivement aux véhicules électriques en cours de charge.

La tarification continue tant que le véhicule est branché.





DU NOUVEAU AU SEIN DE NOS SERVICES TECHNIQUES

Sébastien SALVAGNI occupe les fonctions de responsable des services techniques depuis le départ en retraite de Denis MANSON.

Alexandre CLÉMENT a rejoint l'équipe d'agents polyvalents - entretien Espaces Verts et Voirie depuis le 1^{er} mai.



La mairie
de Messery recherche pour
cet été des saisonniers.
Merci d'adresser votre cv et
lettre de motivation à
drh@messery.fr

ETAT CIVIL

Depuis le 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données est entré en application.

Ce règlement prévoit, entre autres, que les données personnelles ne peuvent plus être rendues publiques sans un consentement écrit de la personne concernée. Cette réglementation s'applique également aux publications de l'état-civil dans les bulletins municipaux.

Dès lors, les publications de naissances, mariages et décès sont soumis à autorisation écrite et signée de la part des personnes concernées ou, dans le cas d'un décès, de la part d'un proche.

Désormais, si vous souhaitez que votre évènement de vie soit publié dans notre journal municipal, nous vous invitons à venir signer en mairie un document.

INFOS

Séniors

Les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2024 sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie pour bénéficier des avantages dus à leur âge (voyage, repas, colis...).

Garde d'enfants

Pour obtenir la **liste des assistantes maternelles agréées et la liste des jeunes personnes faisant du baby-sitting**, renseignez-vous à la Mairie au 04 50 94 71 57 ou consultez le site internet.

DÉCLARATION PRÉALABLE

- DUBORGEL Xavier, 57 C route des repingons ; extension 24,4 m²
- COUTURIER Gabrielle, 1 route de Parteyi, chemin des Semiss ; pose clôture, portail, portillon
- BERTHET Angélique, 29 F chemin de Sergyieu ; clôture
- GABAY Lionel, 7 chemin des grenouilles ; installation panneaux photogénérateur 55 m², puissance 12 kw
- PAGET GIGLIO Nicolas, 3E chemin du Plantez ; garage préfabriqué en bois 19,26 m²
- CREPY Nicolas, 46C chemin de Vetrau ; création de deux fenêtres extérieures dans une chambre, modèle identique à l'existant 210x90 cm, bois teinte blanche
- DECLAS Benjamin - EDF ENR, 11 chemin des champs d'amot ; panneaux photovoltaïques
- SCI DU CLOS FLEURI - Jean-Luc MOURIER, route de Grandan Nord ; division en vue de construire (construction autorisée par le PC 074 180 23 B0001)
- FAUVEAU Pierre, 26 chemin d'avau ; abri de jardin 19,99 m²
- CONSORTS DUBORGEL Franck, Jean et Michelle, 6 rue du bourg ; division
- SECRETAND Cassandra et TOGNET Florent, 20H rue de la seppe, transformation d'une fenêtre en porte fenêtre
- MARCHAL Bruno, 29 chemin de sergyieu ; dépose du portail existant, pose clôture et portail
- MICHEL Jean-Pierre, 11 chemin de la mollo ; fermeture de 3 murs en bardage bois abri à voiture

PERMIS DE CONSTRUIRE

- VILLA MERIDIA SCCV - MATHIEZ Frederic, route de Grandan ; modificatif : plan topo-graphique, cheminements piétons, façades, clôtures
- TERRIER Laurent / SCCV Messery, 10 route des repingons ; construction de 10 logements
- Mairie de Messery - Serge BEL Chemin des Semiss - Le Semiss Ouest -Salle multifonction suite à la démolition de l'ancienne
- POCHET François, 3 chemin des vignes de Frize, rénovation et extension d'une maison individuelle
- SCI SRA MESSERY - ALSHAMSI Sultan 71 C route de Parteyi ; démolition maison principale et annexe ; construction d'une maison individuelle en R+1+attique





BRÈVES

- **Des travaux de rénovation de l'éclairage public sont en cours actuellement sur la commune.** Après étude du SYANE, la première phase consiste à changer les luminaires les plus énergivores et impactant pour la biodiversité. D'autres phases suivront et s'étaleront sur plusieurs années pour lisser la dépense.
- Pendant la saison estivale, l'heure d'extinction de **l'éclairage public passe à 23h30** sur certains secteurs de la commune.
- La barrière automatique d'accès au parking de la plage sera remis en service le 1^{er} juin. Le parking est payant de 8h à 18h. Dernière entrée 21h et dernière sortie 23h. La recharge des badges, réservés aux messerolins, est nécessaire (ils sont remis à zéro chaque année).
- Le permis de construire de la salle des fêtes des Semiss a été accordé le 25 mars 2024, il est dans la phase de purge de recours. Les plans seront présentés dans la prochaine édition du « Trait d'plume ».
- Le projet de traçage d'un cheminement entre l'école et la bibliothèque a commencé à se matérialiser par des membres du conseil consultatif, le 22 mai.
- Pour sécuriser le chemin de la pierre, et gagner en visibilité, 2 stops seront placés à l'intersection.
- Un travail de réflexion et de collaboration éventuelle, avec les centres de loisirs de Douvaine et de Massongy est en cours.



REPRISE DU SNACK DE LA PLAGE

A partir de cette saison la gérance du snack de la plage de Messery est reprise par et Marie-Ange CANGIANI et Michel SIDORENKO, à qui nous souhaitons la bienvenue et une belle saison. Marie-Ange et Michel tiennent depuis plus de 3 ans la Paillote du Port à Nernier.

Le snack, sous la nouvelle dénomination

« **La Paillote de la Plage** » offrira une grande variété de boissons/cocktails et une restauration midi et soir, sur place ou à emporter. Il s'agira essentiellement de produits frais !

Pour le midi vous aurez un service à table, avec au menu :

- Hamburgers
- Saucisses frites
- Salades (Bressane, Niçoise...) et Poke Bowl
- Friture d'éperlans
- Poulet rôti avec une rôtisserie installée à la plage, à emporter ou sur place
- Sandwiches fait maison, paninis
- Crêpes
- Plat du jour selon et occasionnellement

La Paillote proposera des glaces à l'italienne et autres glaces ainsi que des crêpes et pâtisseries.

Le soir, l'apéritif pourra être complété avec des tapas, planches de charcuterie, fromage, légumes, etc.

Vous découvrirez aussi un nouveau décor avec une grande pergolas type paillote et tables en bois.

La Paillote sera ouverte, comme d'habitude, du 1^{er} mai à fin septembre, de 11 à 21 heures, 7 jours sur 7.

Anthony TISSOT continuera à tenir la **base nautique** pendant toute la saison estivale, avec les locations de paddles, pédalos, Kayaks et planches à voile.

RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR 100€

Année 2023

Dépenses

Recettes

Remboursement de la dette
en capital: 32 €

Barrière plage: 20 €

Achats de terrains: 16 €

Frais d'études et d'architecture
Salle des Semiss: 13 €

Achat de petits équipements
(toilette sèches, panneaux
lumineux, four à pain...): 12 €

Subventions accordées pour des
opérations d'investissements
réalisées par d'autres: 4 €

Achat de matériel
technique: 3 €

Autofinancement: 93 €

Subventions reçues: 7 €

Emprunt: 0 €



RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 100€

Année 2023

Dépenses

Recettes

Charges de personnel : 34€

Charges générales (énergie,
entretiens, petits matériels,
matériaux...): 22€

École et périscolaire : 20€

Charges de gestion courante
(Indemnités élus, subventions,
CCAS...): 11€

Autofinancement des
investissements : 9€

Remboursement
des intérêts de la
dette : 4€

Impôts et taxes : 62€

Fonds frontaliers : 22€

Dotations
et participations : 5€

Divers : 4,5€

Droit de mutation : 4€

Vente de produits
et locations (cantine,
bibliothèque, etc.) : 2,5€



ESPACE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est l'Agglomération qui est compétente en matière de collecte et traitement des ordures ménagères (OM) pour les 25 communes qui la composent.

Les communes de Sciez-sur-Léman, Douvaine, Ballaison, Loisin, Chens, Yvoire, Nernier, Veigy-Foncenex et Massongy sont passées peu à peu en apport volontaire.

C'est aujourd'hui le tour de la commune de Messery d'être équipée.

Le ramassage en porte à porte a été remplacé par 9 PAV (point d'apport volontaire) qui permettent le tri de tous les déchets sur un seul site (verre, emballages et déchets ménagers).

Pour éviter tout « débordements », chaque habitant est appelé à amener ses déchets au plus près de son domicile en respectant les consignes et le voisinage (bruit). La localisation des sites de tri a été calibrés en fonction de la densité de population.

Et s'il n'y a plus de place, (cela peut arriver...) ne laissez pas de sacs à terre car vous serez passible d'une amende (art R632-1 et R635-8 du Code Pénal).

Ce dispositif concerne uniquement les particuliers. Les déchets des professionnels continueront d'être collectés en porte à porte.

Pour toute information vous pouvez appeler le Service prévention et gestion des déchets de l'Agglo au 04 50 31 25 00



TRANSPORTS SCOLAIRES

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2024/2025

Il est temps de préparer la rentrée de vos enfants ! À partir du lundi 20 mai, vous pourrez accéder au portail d'inscription en ligne pour effectuer vos démarches.

Pour les élèves de maternelle et élémentaire, ainsi que pour les collégiens inscrits en SEGPA ou les usagers la ligne scolaire 271, les inscriptions s'effectuent depuis le site thononagglo.fr, dans la rubrique « Transports scolaires ».

Quant aux collégiens et lycéens, les inscriptions sont à réaliser sur star-t.fr.

Le prix annuel de l'abonnement est de 78€, et la date limite d'inscription est fixée au **15 juillet 2024**. Assurez-vous de faire la démarche dans les délais pour éviter une majoration tarifaire.

SAISONNIERS

DITES-NOUS VOS BESOINS EN LOGEMENT

Un recensement a été lancé l'été dernier pour recueillir les besoins en logement des travailleurs saisonniers et de leurs employeurs. Chaque été, les professionnels du tourisme sont confrontés aux difficultés d'hébergement des travailleurs saisonniers, venus renforcer les effectifs. Grâce à ce recueil d'informations, Thonon Agglomération, dans le cadre de son Plan Local de l'Habitat, identifiera les solutions envisageables et orientera ses prochaines actions en faveur de l'habitat temporaire. Les formulaires pour les saisonniers et les employeurs sont toujours disponibles en ligne.

En 5 minutes, employeur ou saisonnier, répondez à l'enquête sur thononagglo.fr (rubrique Mes démarches en ligne).

VOUS ÊTES CHAUFFÉ À L'ÉLECTRICITÉ ?

CONSOMMER MOINS ET MIEUX, C'EST POSSIBLE !

Thonon Agglomération soutient l'initiative de la société Voltalis, qui vous permet, si vous êtes chauffés à l'électricité, de bénéficier gratuitement d'une solution innovante, écologique et solidaire pour économiser de l'énergie : une réduction en temps réel de la consommation des appareils énergivores, tels que les radiateurs et chauffe-eau, en cas de déséquilibre entre la production et la demande sur le réseau électrique. Vous réalisez alors des économies sans compromettre votre confort ! C'est ce que vous détailleront les conseillers Voltalis, susceptibles de vous contacter dès à présent.

Retrouvez toutes les informations sur le programme sur : www.voltalis.com

Informations : www.thononagglo.fr - 04 50 31 25 00





EAU, JARDINS, CLIMAT

Des chablaisiens qui s'engagent pour des jardins économes en eau



Les avantages de l'eau de pluie au jardin sont multiples. Son utilisation permet de préserver la ressource en eau en limitant l'usage d'eau potable et son traitement. En outre elle est gratuite, non traitée et très appréciée des plantes. Pour bien choisir votre récupérateur et son volume, prenez en compte les éléments suivants : la surface de votre toit et celle de votre jardin, la fréquence et l'intensité des pluies observées chez vous. Il est possible de mettre en série plusieurs récupérateurs d'eau. Une fois installée, fermez bien votre cuve pour éviter la prolifération de moustiques !

Avec « Eau, jardins, climat », vous pouvez bénéficier d'une aide à l'achat pour un récupérateur d'eau de pluie.

Prise en charge 70% dans la limite de 150€.



DISPOSITIF D'AIDE À L'ACHAT DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Le dispositif est valable jusqu'au 30 septembre 2024.

VOICI LA DÉMARCHÉ À SUIVRE :

1. Vous prenez contact avec le CPIE sur l'adresse : eau@cpiechablaisleman.fr
2. Nous vous transmettons les informations nécessaires et une charte d'engagement à nous renvoyer.
3. Vous achetez votre récupérateur.
4. Vous menez les actions cochées dans votre charge d'engagement.
5. Vous nous envoyez une copie de votre facture acquittée.
6. Nous vous remboursons la somme convenue en fin d'année 2024.*

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES COMMUNES DE L'IMPLUVIUM DE L'EAU MINÉRALE ÉVIAN :

- Les communes concernées : Bernex, Champanges, Évian, Fèternes, Larringes, Lugrin, Marin, Maxilly-sur-Léman, Neuvecelle, Publier, Saint-Paul-En-Chablais, Thollon-les-Mémises, Vinzier.
- contact : contact@apieme-evian.com

* Si vous avez besoin d'être remboursé plus rapidement, nous étudierons votre demande de paiement anticipé.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

BRUIT, LA LIBERTÉ DES UNS S'ARRÊTE LÀ OÙ COMMENCE CELLE DES AUTRES !

La saison estivale arrive : il fait beau, les soirées sont plus longues, et chacun souhaite profiter au maximum de moments à l'extérieur oubliant parfois qu'il y a **quelques règles et horaires à respecter pour le confort et le bien-être de tous.**

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de **JOUR** comme de **NUIT** :

Le tapage diurne est une nuisance sonore anormale subie en cours de journée. Il est défini comme tout bruit qui, par son intensité, sa durée ou sa répétition, porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.

Ce bruit est provoqué soit,

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale...);
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, piscine, électroménager...);
- ou par un animal (exemple : aboiements).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil, on parle de tapage nocturne.

Il y a tapage nocturne lorsque :

- l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

Si vous savez à l'avance que vous allez faire du bruit (dans le cadre d'une soirée d'anniversaire par exemple ou lors de travaux) il est dans tous les cas préférables de contacter ses voisins et de les avertir. Ces derniers pourront éventuellement se montrer tolérants si vous respectez des proportions raisonnables.

Attention cependant, la loi reste la loi. Prévenir ses voisins ne vous donne pas un passe-droit. Si vos voisins se manifestent, écoutez ces derniers.

A Messery, le bruit est «toléré» pour les particuliers :

- du lundi au vendredi de **8h à 20h** ;
- le samedi de **9h à 12h** et de **14h30 à 19h** (pause le temps du repas) ;
- le dimanche et les jours fériés de **10h à 12h**.

Les entreprises sont autorisées à faire du bruit **du lundi au samedi de 7h à 20h**.

Dispositif d'aide à l'achat valable jusqu'au 30 sept. 2024
Prenez contact avec le CPIE : eau@cpiechablaisleman.fr



30

DIMANCHE JUIN 2024
SERVY

3ème édition
9h-18h

LA FÊTE DU LAC

VENEZ DÉGUSTER LES PERCHES DU LEMAN À LA PLAGE !

Régals : 20€ dont 5€ reversé à KYFÉKOÏ ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SITUATIONS DE LA MONTAGNE

Programme : PERCHES CUISINÉES PAR LES CHEFS DE MESSERY, VOILES D'ANTAN, EXPOSITION DE MODÉLISME, ANIMATIONS, JEUX, MUSIQUE (SAISON DÉJÀ EN PLEINE MARCHE)

RED CORSAIR Association Voiles d'Antan

Reporté au
Dimanche 30 juin
Plage - 9h/20h
3^e édition de la
FÊTE DU LAC

Venez profitez d'un moment convivial autour d'une cuisine de chefs étoilés sous les ailes d'avions de modélisme.

Voiles d'Antan, animations, jeux, musique...

Vendredi 7 juin
CONTE MUSICAL

Parc des Semiss - 20h
Installez-vous, là, sur un tapis de mousse et laissez libre court à votre imaginaire... Gratuit, tout public

Dimanche 9 juin
ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Salles communales - 8h

Vendredi 14 juin
SOIRÉE JEUX

Espace Littorelle - 20h

- Samedi 15 juin**
- Ecole et salle polyvalente
KERMESSE DE L'ÉCOLE
 - Parc des Semiss, 10h/23h
TENNIS PORTES OUVERTES

Mercredi 19 juin
BIBLIO' ET LUDO' EN FÊTE !

Espace Littorelle, à partir de 15h
Au programme : jeux, ateliers divers, concert et d'autres surprises...
Buffet canadien

Fête de la MUSIQUE

VENDREDI 21 JUIN

À PARTIR DE 17H30
PETITE RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE AU CENTRE DU VILLAGE

farandole

Vendredi 21 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE

Centre du village - à partir de 17h30
Fêtez l'été en rythme !

Samedi 22 juin
STAGE DE QI GONG

Salle polyvalente du bas
Contact : 06 84 64 23 84

Vendredi 28 juin
APÉRO QUIZ

Espace Littorelle - 18h30
Spécial records et exploits sportifs !
Venez en famille, entre amis tester vos connaissances. Un verre est offert à la mi-temps !

Samedi 29 juin
CONCERT DE JAZZ ET CLASSIQUE

Eglise - 12h30



JUILLET

Mercredi 3 juillet
ATELIER CRÉATIF

Bibliothèque, l'après-midi à définir
Dans le cadre de l'opération nationale « PARTIR EN LIVRE » sur le thème du sport et du jeux.
Atelier créatif animé par Cécile Quinson

Vendredi 5 juillet
SOIRÉE JEUX

Espace Littorelle - 20h

FÊTE NATIONALE

13 juillet 2024

- ⌚ 19h30 : Cérémonie au monument aux morts
- ⌚ 20h : Bal animé par Résonance
- ⌚ 22h : Distribution de lampions
- ⌚ 22h30 : **FEUX D'ARTIFICE**

Buvette et restauration sur place
Messery Rencontre

Samedi 13 juillet
FÊTE NATIONALE !

Grenette - Cérémonie à 19h30
Venez danser et profiter du feu d'artifice ! Buvette et restauration sur place



Mercredi 17 juillet
ATELIER MARQUE-PAGE ORIGAMI

Bibliothèque, en continu de 10h30 à 12h, pour enfants et famille